

N° de l'avion	Durée prévue en heures jusqu'à		
	11,000 h	15,000 h	22,500 h
10736	—	2,858	10,352
10737	—	2,177	9,677
10738	—	2,563	10,063
10739	—	1,887	9,387
10740	—	3,167	10,667
10741	—	2,577	10,077
10742	—	2,986	10,486

***LE REMPLACEMENT DE L'ARGUS PAR UN AVION PATROUILLEUR À LONG RAYON D'ACTION**

Question n° 2597—M. Forrestall:

Le gouvernement entend-t-il remplacer l'Argus par un avion patrouilleur à grande autonomie et, a) dans l'affirmative, quand, b) sinon, pourquoi?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): a) et b). En juillet 1972, le gouvernement a autorisé le ministère de la Défense nationale à demander des propositions quant à l'achat d'une flotte d'avions patrouilleurs à grande autonomie (APGA) pour remplacer l'Argus. En mars 1973, nous avons reçu des propositions de la part de quatre entrepreneurs. En novembre 1973, on a approuvé le choix de deux concurrents, les sociétés Boeing et Lockheed Aircraft, pour participer à la phase subventionnée de définition du contrat du projet APGA. Les contrats ont été adjugés à ces sociétés en mai 1974. Le 3 février 1975, on a reçu des propositions de la part des deux entrepreneurs. Le Cabinet étudiera à fond ces propositions en vue de prendre une décision définitive.

L'AVION ARGUS

Question n° 2599—M. Forrestall:

En quelle année la plupart des avions patrouilleurs Argus à grande autonomie ne rempliront-ils plus leur rôle actuel?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Étant donné qu'il est possible de remettre ses moteurs à neuf et que sa cellule peut durer encore longtemps, il est impossible de prévoir, avec précision, quand la majorité des Argus actuellement en service deviendront inutilisables. (Voir également question n° 2596).

L'AVION ARGUS—LE REMPLACEMENT

Question n° 2600—M. Forrestall:

Le gouvernement songe-t-il à retirer la capacité de destruction de l'aéronef qui remplacera l'avion patrouilleur Argus à grande autonomie et, dans l'affirmative, pourquoi?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Le gouvernement étudie toutes les conséquences que pourrait entraîner le fait de modifier les diverses capacités de l'avion destiné à remplacer l'Argus.

L'AVION ARGUS—LE REMPLACEMENT

Question n° 2601—M. Forrestall:

Le gouvernement rejeterait-il l'idée de choisir un seul appareil pour remplacer l'avion patrouilleur à grande autonomie et, dans l'affirmative, pourquoi?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Non.

LE RÔLE DE L'AVION DASH-7

Question n° 2602—M. Forrestall:

Quel est le rôle premier du DASH-7 à des fins civiles et militaires?

Questions au Feuilleton

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Le DASH-7 est à l'étude à titre d'avion de surveillance à moyenne autonomie. (Voir question n° 2603).

LES MOTIFS DE L'ACHAT ÉVENTUEL DU DASH-7

Question n° 2603—M. Forrestall:

Existe-t-il une justification purement militaire de l'achat ou de la possibilité d'achat du DASH-7 et, a) dans l'affirmative, quelle est-elle, b) dans la négative, cette possibilité d'achat a-t-elle des justifications non militaires dues aux besoins de ministères autres que celui de la Défense nationale et (i) quelles sont-elles (ii) envisage-t-on de faire payer aux ministères leur part de l'achat?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Le DASH-7 pourrait, après avoir subi certaines modifications, être employé à des fins militaires; il n'existe cependant pas de raison «essentiellement» militaire pouvant justifier l'achat de cet appareil. Le ministère de la Défense nationale étudie présentement les capacités du DASH-7, à titre d'avion de surveillance à moyenne autonomie. a), b), (i), (ii) sans objet.

DÉFENSE NATIONALE—LES AVIONS

Question n° 2604—M. Forrestall:

1. D'après les prévisions et une fois le contrat signé, combien de temps s'écoulera-t-il avant a) que le Boeing soit livré, b) qu'on ne détermine si les avions Argus seront remplacés par des avions Lockheed?

2. Au cours des douze derniers mois, combien d'heures de vol ont été effectuées par les avions Argus qui sont encore en service?

3. Pour chacun de ces avions, à combien s'est établi le nombre moyen d'heures de vol par mois et pendant combien de mois encore ces avions pourront-ils demeurer en service avant d'avoir atteint a) 11,000 heures de vol, b) 15,000 heures de vol?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): 1. Une fois le contrat signé, les délais de livraisons prévus sont: a) Boeing: Premier avion 48 mois; Dernier avion 56 mois. b) Lockheed: Premier avion 48 mois; Dernier avion 52 mois.

ANNEXE A

Heures de vol pour chaque Argus du
30 avril 1974 au 10 avril 1975

Numéro de l'avion	Heures cumulatives de vol
710	788
711	819
712	530
713	462
714	430
715	844
716	875
717	624
718	773
719	769
720	560
721	803
722	382
723	833
724	950
725	767
726	823
728	315
729	544
730	845